

**MÉMOIRE SUR LA NATURE PRIVÉE
DU TERRAIN DE L'ANCIEN SÉMINAIRE**

**Présenté à l'Office de consultation publique de Montréal
Par : Carmen Jodoin**

Jeudi, le 21 mai 2009

Mesdames et messieurs de la commission,

Je me suis de tout temps intéressé aux questions légales et le débat autour de ce projet résidentiel soulève un point qui m'intéresse. Mais rassurez-vous, je ne suis pas avocat ou notaire. Et je ne vais pas vous citer des articles de loi.

J'entends beaucoup parler dans les médias de l'accès au site, des garanties offertes par le nouveau propriétaire et des revendications des citoyens du secteur.

Il m'apparaît important de rappeler certains faits pour la compréhension de mes voisins du quartier, la population en générale et certains journalistes qui ont dit et écrit des grossièretés.

Le terrain des Sulpiciens, loué au Collège Marianopolis, est un espace privé. Il n'appartient qu'à son propriétaire. À personne d'autre. Il n'y a actuellement aucune servitude, aucun droit, seulement des habitudes découlant de la générosité du propriétaire. Ce sont là des faits.

En fait d'interprétation des faits maintenant. À la limite, pendant que le l'immeuble et le terrain avaient un aspect institutionnel, de par la location aux religieuses, l'accès pouvait se concevoir plus largement. D'autant que des escaliers et des sentiers favorisaient l'accès aux étudiants à partir des quatre coins de la propriété.

De la même façon, les installations sportives extérieures, aménagées par les religieuses, sur le site du collège, étaient privées et non publiques. Elles sont aujourd'hui plus privées que jamais.

Cependant, maintenant que le terrain et l'immeuble ont été vendus en bonne et due forme, sans qu'aucune institution publique, la Ville de Montréal ou encore le gouvernement du Québec ne s'intéresse à leur sort, ils appartiennent strictement et absolument au propriétaire uniquement. A lui seul. Encore là, c'est un fait.

Je lis que le nouveau propriétaire s'engage à maintenir et entretenir les accès existants dans le cadre de l'accord de développement qui sera signé avec la Ville de Montréal. Il consolidera les boisés, plantera des arbres, nettoiera les sous-bois et il entretiendra les talus gazonnés. Un chausson avec ça ?

C'est bien sûr la clairvoyance de la part des Sulpiciens qui permet de perpétue ce privilège aux citoyens. Ils ont voulu continuer de donner accès aux boisés qu'ils ont aménagés au fil du temps. D'ailleurs, les photos du siècle dernier nous montrent que ce flanc de montagne était nu.

Les futurs résidents, qui vont acquérir leur propriété, à très fort prix, sont pour leur part très généreux de partager ainsi leur intimité.

Mettez-vous un instant à leur place.

Accepteriez-vous que tout le voisinage puisse traverser votre cour arrière et s'y sentir comme chez soi ?

Paieriez-vous seul l'entretien des escaliers conduisant à votre propriété à partir de la rue s'ils étaient utilisés par tout le monde ?

Vous ramasseriez les ordures laissées par les passants ?

Vous ramasseriez les déjections des chiens, laissées dans les sentiers, dans les sous-bois et sur le gazon par leur propriétaire ?

Le bout de la lunette par lequel je vois ce dossier n'est pas le même que celui des opposants que j'entends à la radio, voit à la télévision et lit dans les journaux. Il est malheureusement sans contrepartie. Il existe un grand déficit d'information dans ce dossier. Ou devrais-je parler carrément de désinformation intentionnelle. C'est pourquoi, à titre de citoyen, j'ai décidé de prendre la parole.

Le terrain des Sulpiciens, vendu à un promoteur privé n'est pas devenu soudainement un terrain ou un parc privé. Il a toujours été privé et il le demeura jusqu'à ce que la Ville ou le gouvernement le rachètent.

Mais on y a toujours toléré les passants et les sportifs. On continuera de le faire et cela sera inscrit dans un document légal. Il me semble que cela est une courtoisie et un sens civique hors du commun. D'autant qu'on les fait passer pour des ennemis de la montagne. Ces gens, qui sont pris à partie par des opposants et qui sont pourchassés par les médias, sont en fait immensément généreux envers les résidents du quartier. Je leur en suis reconnaissant, en tant que résident du quartier. Je crois que l'un d'eux habite lui aussi le quartier.

On est loin des promoteurs sauvages, qui rasant tout pour bâtir des immeubles de verre. Je crois que les opposants, qui semblent de véritables apôtres de l'immobilisme, ont cette fois pris la mauvaise cible. Tant que l'accord de développement n'est pas signé, je leur foutrais la paix, de peur qu'ils interprètent limitativement la clause d'accès qui y est prévue. Un opposant averti en vaut deux !